Courte chronique d'uniformologie maritime : médecin de marine

Nous nous intéressons ici aux médecins mais aussi aux chirurgiens de la marine.
La création du corps des officiers de santé destinés au service de la flotte, des ports et des corps de troupes de la Marine remonte à 1666, en même temps que celle des hôpitaux maritimes destinés aux gens de mer. La différence entre ces deux catégories d'officiers du corps de santé, de l'Ancien Régime jusqu'en 1865, est relative à leur formation et à leur emploi ultérieur, dans les hôpitaux de la marine pour les médecins et à bord des bâtiments pour les chirurgiens. Ces derniers servent également dans les ports et au sein des formations d'infanterie ou d'artillerie de la marine.
Au départ, les médecins de marine n'étaient pas tous titulaires du doctorat. Le décret du 14 juillet 1865 l'exigea toutefois au-delà des deux premiers grades d'aide-médecin et de médecin de 2ème classe, avant que la mesure ne soit généralisée pour l'ensemble de la hiérarchie par le décret du 24 juin 1886. A partir de 1865 également, on ne parle plus de médecins et de chirurgiens, mais uniquement de médecins. L'appellation de chirurgien souffrait en effet depuis plus de vingt ans d'une connotation péjorative : le chirurgien, praticien plus manuel, n'inspirait pas semble-t-il le même respect que le médecin aux connaissances académiques jugées plus étendues, et il n'accédait pas au sommet de la hiérarchie.
Après le passage des troupes de marine à la Guerre en 1900, les médecins des régiments désormais « coloniaux » et de certains spécialistes hospitaliers en médecine tropicale sont transférés au sein du Corps de santé colonial créé en 1903.
Depuis 1968, on ne parle plus de médecins de marine, mais de médecins des armées, lesquels relèvent du Service de Santé des Armées. Et toute différence s'est estompée entre les Navalais, formés à Bordeaux, et les Santards, formés à Lyon, depuis la fermeture de « Santé Navale » en 2011.

Le premier uniforme des officiers de santé date de 1767. L'habit est de couleur « gris d'épine », sa doublure étant pourpre. Il est orné de galon sur les bords et de boutonnières, comme la veste. Nous sommes en présence d'un médecin dont l'étoffe distinctive au collet et aux parements est alors le velours pourpre.

Voici un chirurgien représenté par Valmont. La couleur distinctive des chirurgiens est l'écarlate. Depuis 1787, le col de l'habit des chirurgiens doit être de la couleur de l'escadre d'appartenance, comme les officiers de vaisseau. Ici, il pourrait s'agir du bleu de ciel caractéristique de la 5e escadre. Valmont a donné à ce chirurgien des bas bleus, ce qui paraît fantaisiste.

En 1791, la cocarde blanche est remplacée par la cocarde tricolore au chapeau. Jusqu'en 1798 l'uniforme des médecins et chirurgiens n'évolue guère. Les boutonnières brodées sont délaissées pour un temps, puis elle réapparaissent en 1804 sur un habit désormais de couleur « barbeau » (bleu se rapprochant du gris). La broderie des boutonnières figure une feuille d'acanthe sur une ancre horizontale autour desquelles s'enroule un serpent d'Épidaure. Le rouge écarlate reste la couleur distinctive des chirurgiens, alors que les médecins adoptent le velours noir. Goichon commet ici deux erreurs : la veste de ce chirurgien de 1re classe devrait être écarlate ; ses boutonnières devraient être dorées.

Ce dessin de Valmont nous présente un médecin en chef en 1804. Ce grade se distingue par son large galon or sur les devants, le collet, les parements et les poches de l'habit. Le collet et les parements des médecins sont en velours noir.

En 1823, l'habit des officiers de santé adopte la couleur bleu-de-roi. Ce premier chirurgien en chef est distingué par des broderies au collet et aux parements. Les broderies figurent une branche de laurier autour de laquelle s'enroule le serpent, le tout sur velours cramoisi (les médecins conservent le velours noir). Les bords de l'habit sont ornés d'une baguette. L'épée du modèle 1819 est commune à tous les officiers de la marine.

Une nouvelle épée est adoptée en 1837 pour tous les corps de la marine. 1848 voit l'adoption de l'habit à coupe croisée, ainsi que du pantalon à bande d'or, en remplacement de la culotte et des bas jusqu'alors portés en grand uniforme. Pour ce premier médecin en chef, qui est officier supérieur, la largeur du galon de pantalon est de 40 mm. Les distinctives de son grade sont les broderies, au motif analogue à celui de 1823, que l'on trouve au collet, aux parements et à la taille (bas du dos). 1848 est également l'année où le velours noir est abandonné par les médecins au profit du velours cramoisi, désormais commun avec les chirurgiens.

Une autre importante évolution en 1848 est l'adoption de la casquette pour la petite tenue. Cette dernière comporte soit l'habit dit « de ville » avec ses galons de grade, comme ici, soit la redingote. Ce médecin professeur est reconnaissable à ses quatre galons, le 4e étant accolé aux trois autres et le tout étant placé très bas sur la manche.

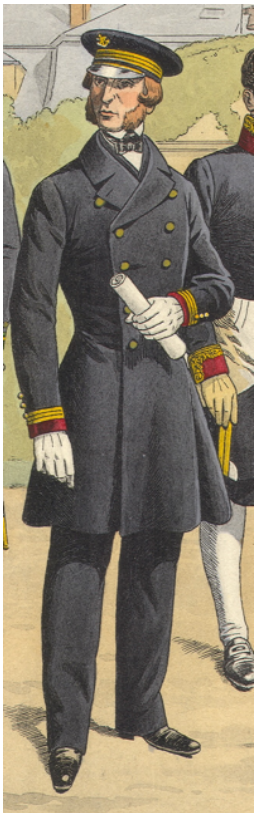

Ce chirurgien de 1re classe porte la redingote de petite tenue de 1848, ornée des trois galons du grade. En 1853, avec l'avènement de l'Empire, la toque de la casquette troquera l'ancre seule pour l'ancre surmontée d'une couronne impériale.

Voici un médecin ou un chirurgien en grand uniforme d'été (pantalon blanc) défini en 1853. Il s'agit d'un premier officier de santé en chef, grade équivalent au capitaine de vaisseau.

Vers 1885, ce médecin de 1re classe porte la pèlerine à capuchon. Depuis 1876, les galons de la redingote sont remontés sur la manche. 1870 a naturellement vu disparaître la couronne surmontant l'ancre de casquette.

Voici un Navalais, élève chirurgien de l'école de Bordeaux à l'unique galon « sabordé » de brides de fil cramoisi. Les élèves portent une ancre brodée en or de chaque côté du collet de la redingote. Même en grand uniforme, où il portent l'habit, ils n'ont pas droit au ceinturon bleu et or, mais uniquement celui en « poil de chèvre » noir. Cette photographie a été prise un peu avant 1902, car le porte-épée n'a pas encore disparu au profit de la simple bélière de suspension de l'épée.

Après avoir reçu des pattes mobiles brodées de branches de laurier et de serpents en 1889, les médecins ont droit au port des épaulettes sans ancres, comme tous les officiers des corps navigants à partir de 1902. A cette date, les broderies des parements des médecins de 1re classe et des médecins principaux (assimilés respectivement aux trois et quatre galons) s'enrichissent. Nous sommes en présence d'un médecin de 1re classe (épaulettes à franges des deux côtés, comme les lieutenants de vaisseau).

Cette photo aurait été prise en 1909 et nous présenterait un médecin principal, puisqu'avec quatre galons. Il est en tenue n°3. L'épaulette à gauche et la contre-épaulette à droite sont portées sur la redingote qui est à col fermé depuis 1876.

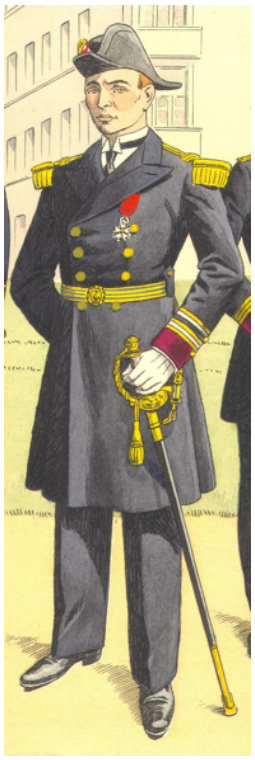

L'habit brodé a définitivement disparu en 1915. Ce dessin de Goichon nous présente un médecin en chef de 2e classe. Le col de la redingote s'est ouvert en 1926 ; les épaulettes à grosses torsades et corps or pour tous les officiers supérieurs ont été adoptées dans un but de simplification la même année.

Voici un médecin en chef de l'hôpital Sainte-Anne de Toulon en 1938. La casquette est à écusson frontal depuis 1927. La redingote sera délaissée en 1940, dans les faits. Cette tenue, avec le veston, est restée inchangée jusqu'en 1968, et même au-delà puisque les médecin des armées servant aujourd'hui dans des unités de la marine la porte encore !

Signe de l'élégance intemporelle de l'uniforme de marine, le Service de Santé des Armées a adopté le veston à double boutonnage (huit boutons), tout comme les commissaires des armées et les ingénieurs militaires d'infrastructure, naturellement croisé dans l'autre sens pour les femmes qui servent dans ces services. De loin, on peut s'y tromper.

© VAE (2S) Éric Schérer. 2021